

Offre de prestation 220617 : « Écologie Industrielle – Site des Saignoles »

A l'intention de

Audemars Piguet (Renaud et Papi) SA, Resp. Jean-François Sautebin
 Calcada Polissage Sa, Resp. Paulo Calcada
 Jabil, Resp. Pierre Faivre
 Johnson & Johnson, Groupe Médos, Resp. Pierrick Desuzinges
 Manufacture Cartier Joaillerie, Branch of Richemont International SA, Resp. Patric George
 Ville du Locle, Resp. Cédric Dupraz.

Contact principal

Association Ecoparc, Mme Aude Boni, Cheffe de projet, urbaniste FSU
 CP 2201, Faubourg du Lac 5, 2001 Neuchâtel
 aude.boni@ecoparc.ch, +41 32 721 11 74

1 Séances annuelle de suivi d'écologie industriel et territorial

Le budget présenté ici intègre, outre l'exécution des prestations définies ci-dessus, les coûts d'administration.

Les honoraires d'Ecoparcⁱ sont basés sur un taux horaire de CHF 165.- HT, soit CHF 1'300.- HT par jour. L'ensemble des frais de déplacement sont inclus dans le tarif journalier.

CHARGES		Honoraires (tarif horaire : CHF 165.-)			TOTAL
		Jour*pers	CHF	Nbre	CHF
Organisation, tenu, PV et document de suivi	Ecoparc	2	1300	1	2600
		TOTAL CHF HT			2600
		Soumis à la TVA 7.7%			200.20
		TOTAL CHF TTC			2800.20

Financement	TOTAL
	CHF
Ville du Locle	560
Medos/Jabil/J&J	560
Cartier Joaillerie	560
Audemars Piguet (Renaud et Papi)	560
Calcada Polissage Sa	560
Total TTC (Correction arrondi)	2800

Neuchâtel, le 21 juin 2022

Association Ecoparc

Leila Pamingle
Directrice

